

# Bulletin

# PROTECTION SOCIALE ET PRÉCARITÉ

## Sommaire

### L'Édito

#### Les actualités !

- **La dématérialisation éloigne des services publics**
- **« Mon espace santé », un nouvel espace numérique mais ATTENTION aux risques !**

#### Agenda

#### Analyse, arguments et propositions

- **Articulation entre Sécurité sociale et assurance maladie complémentaire : 4 scénarios possibles d'évolution**
- **Scandales dans les EHPAD : les gouvernements complices**
- **Face aux contrôles et aux radiations à la CAF et à Pôle Emploi : Se révolter, s'organiser et se battre ! Non à l'emploi forcé, Droit au Salaire avec ou sans emploi !**

## L'Édito

L'objectif d'une retraite à 65 ans annoncée par Macron, nous permet d'ores et déjà d'envisager et préparer un mouvement social d'opposition, mais aussi d'affirmation de notre projet de société face au projet de société capitaliste. Pour Solidaires, la retraite c'est 60 ans, 75 % des meilleurs salaires, minimum 1700 € et par continuité du salaire.

Face aux arguments comptables (dette, pourcentage des retraites dans le PIB...), il faudra affirmer que les choix politiques doivent primer, que le problème c'est les profits des capitalistes et que l'augmentation des cotisations sociales sans perte de salaire net doit suivre les besoins de financement. La retraite est avant toute chose un sujet politique : jusqu'à quel âge doit-on être soumis au chantage salaire/emploi ?

À propos de nos cotisations sociales finançant entre autres les retraites, l'assurance maladie, la CAF et nos droits au chômage ; notre campagne pour l'augmentation des salaires ne doit pas se limiter au « pouvoir d'achat », mais bien avoir pour objet l'ensemble du salaire : salaire net (dans la poche à la fin du mois) et salaire socialisé c'est-à-dire les cotisations sociales, en exigeant notamment des augmentations de cotisations sociales sans perte de salaire net si l'extension des droits à la retraite, à l'assurance maladie, au chômage l'exigent. Ces augmentations de salaires doivent toujours être prises sur les profits des actionnaires capitalistes réaffirmant l'opposition fondamentale entre salaires des travailleurs/ses et profits volés par les patrons et actionnaires.

Ce bulletin contient des analyses, des informations, des propositions sur la protection sociale et la précarité. Cela inclut entre autres la Sécurité sociale et ses différentes branches (retraites, maladie, accident du travail, famille...), l'assurance chômage, le RSA. Il est publié par la commission protection sociale et le groupe de travail chômage et précarité dans le but de former et d'informer les adhérent·e·s de Solidaires sur ces thématiques, ce qui est un préliminaire essentiel pour s'opposer aux démantèlement des institutions de protection sociale que nous imposent les capitalistes et les gouvernements qui les servent. Loin d'être un document technique, ce bulletin se veut un lieu d'exposition des contre-propositions de Solidaires pour une autre société alternative au capitalisme. Il est diffusé à toutes les structures (syndicats nationaux, fédérations, Solidaires départementaux) et à toute personne qui le demande en écrivant à [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org).

**Pour contacter la commission Protection sociale et/ou le groupe de travail chômage et précarité : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) – Retrouvez tous les bulletins Protection Sociale, Chômage et Précarité en ligne : <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/protection-sociale-et-precarite/>**

# Les actualités!

## La dématérialisation éloigne des services publics

La Défenseure des droits, Claire Hédon, insiste et ne cache pas son inquiétude face à l'augmentation des réclamations liées à la dématérialisation qui éloigne des services publics, désespère et même révolte, surtout les plus vulnérables, les handicapés, les personnes âgées, les détenus ou les étrangers, par exemple.

Il y a toujours treize millions de personnes qui peinent avec le numérique et 22 % qui ne disposent chez eux ni d'un ordinateur ni d'une tablette, qui vivent dans un territoire délaissé par les pouvoirs publics. Seulement 40 % des sites internet publics sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une personne âgée sur sept abandonne les démarches en ligne face

aux difficultés rencontrées. La défenseure des droits estime que « la dématérialisation provoque souvent de nombreuses ruptures de droits » et elle cite des exemples :

- Amende dans un train pour ne pas avoir pris de billet dans une gare sans agent.
- Perte du RSA à cause de la fermeture pendant l'été de l'espace France services.
- Pas d'aide à la rénovation énergétique, MaPrimeRénov', totalement dématérialisée.

Elle dénonce une tendance de fond, un « insidieux glissement » : c'est à l'utilisateur de s'adapter au service public, alors que ce devrait être l'inverse. La numérisation permet des

économies, mais doit aussi « améliorer le service rendu aux usagers et non pas le compliquer ».

Elle formule 48 recommandations et demande qu'il soit toujours possible d'appeler ou de rencontrer un agent, d'avoir un accès alternatif et la possibilité d'un accompagnement proche.

Ce rapport appuie les revendications de Solidaires, notamment une véritable égalité d'accès par une présence humaine dans des services publics de proximité.

Voir son rapport :

<https://defenseurdesdroits.fr/fr/rapports/2022/02/rapport-dematerialisation-des-services-publics-trois-ans-apres-ou-en-est-on>

## « Mon espace santé », un nouvel espace numérique mais ATTENTION aux risques !

Nouvel espace numérique personnel, proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé depuis février 2022, « va permettre à chacun de garder le contrôle sur ses données de santé, de stocker et partager en toute sécurité tous les documents et informations utiles pour son suivi médical avec ses professionnels de santé. Au-delà du dossier médical, ce service donnera accès à une messagerie santé, puis à terme, à un agenda médical, ainsi qu'un catalogue de services et d'applications de santé référencés par les services publics ». Ce carnet de santé numérique prend la suite du dossier médical partagé qui n'a toujours pas fait ses preuves.

Ce nouvel espace numérique (comme tant d'autres) est censé nous

faciliter la vie, il y est question de stockage de nos documents de santé en toute sécurité et d'échanges avec nos professionnels de santé. Si on ne s'y oppose pas, le consentement est automatique et c'est bien là le problème car un consentement automatique n'est pas un consentement libre et éclairé.

Par ailleurs les données de santé des utilisateurs et utilisatrices seront hébergées par des entreprises privées sous-traitantes et non par un service public du numérique en santé que nous sommes en droit d'attendre pour un sujet aussi sensible.

Le SMG (syndicat de la médecine générale) alerte sur les conséquences de cet usage de l'informatique totalement contraire à toute éthique de

santé où le secret médical n'existera plus et nos données serviront des fins tout autres que celles de prendre soin de nos santés, de nos vies ! Le SMG demande un audit citoyen et indépendant sur les bénéfices et risques de cet outil avant sa généralisation et appelle au refus de l'activation de l'Espace santé numérique.

Pour en savoir plus, se reporter au communiqué du SMG :

<https://smg-pratiques.info/mon-espace-sante-trop-de-doutes-et-trop-de-risques>

Et à l'analyse de l'association « la quadrature du net » :

[laquadrature.net/2022/03/25/pour-quoi-sopposer-a-la-creation-de-mon-espace-sante/](https://laquadrature.net/2022/03/25/pour-quoi-sopposer-a-la-creation-de-mon-espace-sante/)

# AGENDA

**15 juin 2022**

## Réunion publique « campagne haro sur les chômeurs/impunité des vrais fraudeurs »

Paris – Bourse du travail (salle Hénaff) – 18h30. Par ATTAC, Solidaires, Solidaires Finances Publiques, CGT chômeurs, AC, CGT Finances Publiques...

**22  
juin  
2022**

## Commission protection sociale

Locaux de Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles  
– Paris et en visio

**23  
juin  
2022**

## Commission chômage et précarité

Locaux de Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles  
– Paris et en visio

# Analyses, arguments, propositions

## Articulation entre Sécurité sociale et assurance maladie complémentaire : 4 scénarios possibles d'évolution

Après avoir publié en janvier 2021 un document de travail sur « La place de la complémentaire santé et prévoyance en France », le Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM) a rendu public en janvier 2022 son rapport final. Entre temps, le 19 juillet 2021, le ministre de la santé a demandé au Haut Conseil de mener un travail technique approfondi avec notamment la DREES sur les différents scénarios, en insistant toutefois sur celui qui s'inscrit en rupture avec l'existant.

Lien vers le PDF complet : [solidaires.org/media/documents/UTF-8articulation\\_secu.pdf](https://solidaires.org/media/documents/UTF-8articulation_secu.pdf)

**DRÔIT  
À LA SANTÉ!  
100% SÉCU!**

**POUR UN SERVICE  
PUBLIC  
DE L'AUTONOMIE !**

## Scandales dans les EHPAD : les gouvernements complices

Le livre de Victor Castanet « Les Fossoyeurs » publié le 26 janvier 2022 comportait déjà de nombreux témoignages de professionnels travaillant dans les EHPAD et éclairait fortement sur la politique menée par la direction du groupe ORPEA. Depuis, il semble avoir aidé à libérer la parole, et les témoignages se poursuivent et se multiplient, venant des familles, des personnels et aussi d'anciens directeurs d'établissements. La diffusion le

1<sup>er</sup> mars, dans le cadre de l'émission télévisée sur France 2 Cash Investigation, des résultats d'enquêtes menées plutôt autour des groupes Korian et DomusVi, montre au grand public que le scandale des EHPAD n'est pas limité à un seul groupe privé mais qu'il concerne tout le secteur privé lucratif. Et d'autres études, d'autres rapports établissent que c'est l'ensemble du secteur (privé lucratif, privé non lucratif, public) qui doit être repensé et réorganisé.

Lien vers le PDF complet : [solidaires.org/media/documents/Scandales\\_dans\\_les\\_EHPAD.pdf](https://solidaires.org/media/documents/Scandales_dans_les_EHPAD.pdf)

# Face aux contrôles et aux radiations à la CAF et à Pôle Emploi : se révolter, s'organiser et se battre! Non à la culture de la surveillance des précaires, droit au salaire avec ou sans emploi!

**DROIT  
AU SALAIRE  
AVEC OU SANS  
EMPLOI !**

A Pôle Emploi, les annonces gouvernementales d'une augmentation des contrôles de 25 % en Novembre 2021 ont été immédiatement suivies par la direction de Pôle emploi, mettant en place un « plan d'action » pour les 800 agents du Contrôle sur la Recherche d'Emploi (CRE). Ce plan cible des fractions toujours plus larges des demandeurs/ses d'emploi : les plus précaires – celles et ceux qui se réinscrivent –, les rétifs – qui ont déjà été sanctionnés –, et désormais, celles et ceux qui exercent des métiers dits « en tension » qui feront l'objet de 350 000 contrôles (sur 500 000 en 2022). C'est un véritable plan de travail forcé au service du patronat qui est mis en place par Pôle Emploi.

A la CAF, le ciblage algorithmique a été mis en place il y a une dizaine d'années, et les « scores de risque » visent les

allocataires né·e·s hors de l'Union européenne et les plus précaires : sans emploi ou dans des situations atypiques au regard des normes dominantes du marché de l'emploi, femmes célibataires... Le contrôle se renforce donc encore dans les périodes de rupture biographique (perte d'emploi, séparation...). La surveillance s'étend jusqu'à la mobilité des allocataires qui utilisent des réseaux décentralisés (Tor ou autre VPN) : certain·e·s d'entre nous ont été sommé·e·s d'apporter leur passeport à la CAF ! Qu'ils soient dévolus à des algorithmes ou à un service fermé au public, comme le CRE de Pôle emploi, les contrôles vont de pair avec la casse et la dématérialisation à marche forcée des services publics.

A la bourse du travail de Paris, des assemblées générales ont lieu régulièrement, organisées par le collectif intersyndical contre les contrôles et radiations à la CAF et à Pôle emploi : CGT Chômeurs/ses, Solidaires, SUD Emploi, SUD Culture Solidaires, Coordination des intermittent·e·s et précaires d'Ile-de-France, Stop Précarité, APEIS.

## **D'autres initiatives doivent être organisées dans d'autres villes !**

Lien vers le PDF complet :

[solidaires.org/media/documents/controle.pdf](https://solidaires.org/media/documents/controle.pdf)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**Pour contacter la commission  
Protection sociale et/ou le  
groupe de travail chômage  
et précarité :**  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

**Retrouvez tous les bulletins  
Protection Sociale, Chômage  
et Précarité en ligne :**  
[https://solidaires.org/  
sinformer-et-agir/les-jour-  
naux-et-bulletins/protection-so-  
ciale-et-precarite/](https://solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/protection-sociale-et-precarite/)